

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
« LOIRE SEMENE »**

REUNION DU 16/12/2025

DECISION N° 20251216_B_131

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL, Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX, Patrick Bruno MARCON Yves BOMPUIS, Christine BONNEFOY

Était excusée représentée : Nathalie JOLIVET : Pouvoir donné à M. VIAL

Était excusée : Martine GINET

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20250218_D_006 du Conseil Communautaire du 18 février 2025 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Administration Générale :

Objet : Ressources Humaines : Convention de mise à disposition de personnel de la commune de Saint Just Malmont auprès de la Médiathèque Communautaire de Saint Just Malmont

Le Bureau,

N° 20251216_B_131

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve la convention de mise à disposition de personnel de la commune de Saint Just Malmont auprès de la médiathèque communautaire de Saint Just Malmont :
 - o Agnès SOLMONA, Adjoint du patrimoine de 1ère classe – 4h30 par semaine scolaire
 - o Sylvie CALCAGNI, Adjoint technique principal de 2ème classe – 2h30 hebdomadaire
 - o Durée : 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2026
- Autorise Monsieur le Président à signer ladite convention

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 16 décembre 2025

Le Président

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20251107-20251216_B_131-AU
Reçu le 26/03/2026